



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Appel à candidatures

« Semaine de la santé transfrontalière »

**Du 30 novembre au 4 décembre 2026 zone Saint-Georges / Oiapoque
Du 7 au 9 décembre 2026 zone Camopi / Vila Brasil**

1- Contexte

La coopération transfrontalière en matière de santé entre la France et le Brésil représente un enjeu majeur. Elle permet de renforcer nos capacités respectives à faire face aux défis de santé publique et d'améliorer notre offre de soins au service des populations transfrontalières.

Le renforcement de la coopération entre la Guyane et l'Etat de l'Amapa est essentiel en raison de notre proximité géographique et de la circulation des populations entre nos régions.

En effet, la population du bassin d'Oiapoque et de Saint-Georges compte près de 50 000 habitants ; elle se caractérise par sa diversité culturelle ainsi que par son dynamisme démographique. Historiquement, ces habitants ont toujours vécu sur les deux rives du fleuve, avec des familles établies de part et d'autre.

L'État de l'Amapá et la Guyane Française font face à des défis similaires en matière de santé publique, tels que la lutte contre les maladies tropicales, la promotion de la santé, l'accès aux soins, la périnatalité, les maladies infectieuses ou encore la vaccination. La santé ne connaît pas de frontière et une réponse binationale coordonnée est indispensable pour répondre aux enjeux transfrontaliers en matière de santé.

Dans ce contexte, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Guyane, en partenariat avec les autorités sanitaires guyanaises et brésiliennes, organise la 3^{ème} édition consécutive de la Semaine de la Santé Transfrontalière (SSTF). Cet événement majeur se déroulera à Saint-Georges, à Oiapoque, à Trois Palétuviers, à Ouanary, A Camopi et à Vila Brasil du 30 novembre au 9 décembre 2026, avec le thème :

“Agir ensemble pour une santé accessible, inclusive et durable sur le bassin de l'Oyapock”

Cette édition s'inscrit dans la continuité des travaux engagés lors des Semaines de la Santé Transfrontalière 2024 et 2025, qui ont permis de co-élaborer une feuille de route transfrontalière avec l'ensemble des parties prenantes françaises et brésiliennes, de proposer des actions de prévention aux populations du fleuve et de garantir des échanges entre les professionnels de santé des deux rives et du littoral. L'appel à candidatures 2026 a pour ambition de soutenir la mise en œuvre d'actions ciblées et pertinentes, directement référées aux axes et orientations de cette feuille de route. Toutefois, des actions innovantes permettant d'élargir ou d'enrichir la coopération transfrontalière seront également valorisées.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cet appel à candidatures vise ainsi à identifier et à mobiliser les acteurs locaux, régionaux et binationaux qui souhaitent s'impliquer dans la mise en œuvre d'actions de santé à l'échelle de la CCEG, avec une dimension transfrontalière, durant la semaine du 30 novembre au 4 décembre (Saint-Georges/Oiapoque) et du 6 au 9 décembre (Camopi/Vila Brasil).

Nous souhaitons engager une démarche proactive et structurante pour améliorer la santé des populations des deux côtés de la frontière et valoriser les collaborations locales et binationales.

L'organisation de la semaine de la santé transfrontalière a pour objectifs de :

- Renforcer la coopération en matière de prévention, promotion de la santé et accès aux soins dans la zone transfrontalière.
- Consolider les partenariats franco-brésiliens et mettre en valeur les actions en cohérence avec la feuille de route transfrontalière.
- Favoriser les échanges de pratiques entre les acteurs de santé et développer les compétences des professionnels de santé du bassin de l'Oyapock par des actions de formation.
- Donner une visibilité accrue aux initiatives locales de sensibilisation, dépistage et prise en charge.
- Construire des projets structurants de coopération à poursuivre en 2027.

2- Thématiques prioritaires :

Nous invitons les acteurs des deux côtés de la frontière à proposer des projets qui s'articulent autour des thèmes suivants :

- **Handicap et parcours inclusifs** : accès aux soins, accompagnement des personnes en situation de handicap, coopération entre les acteurs médico-sociaux et sanitaires des deux rives.
- **Santé des populations autochtones** : actions de prévention, de promotion de la santé et d'accès aux soins adaptées aux réalités culturelles et territoriales des populations autochtones.
- **Prévenir les impacts sur la santé et l'environnement** dans le bassin de l'Oyapock : gestion des déchets, usage du métaux lourds, maladies vectorielles, hydriques et zoonoses.
- **Prévention et prise en charge des victimes de violences** : renforcement de la coopération entre les dispositifs français et brésiliens, accompagnement des victimes et coordination des parcours.
- **Prévention des conduites addictives** : actions de prévention, de réduction des risques, de repérage précoce et d'accompagnement des personnes concernées.
- **Santé mentale** : prévention, promotion de la santé mentale, amélioration du repérage, de l'orientation et de l'accès à une prise en charge adaptée.
- **Accès aux droits et aux soins** : échanges de pratiques entre professionnels afin de faciliter l'accès aux droits, aux soins et à l'accompagnement des populations du bassin de l'Oyapock.
- **Parcours de soins binationaux** : périnatalité, coordination de soins, tuberculose, VIH/IST, maladies infectieuses et chroniques, parcours numérique des patients.
- **Santé communautaire** : actions adaptées aux réalités locales, notamment sur le Haut Oyapock.
- **Surveillance et veille sanitaire** : partage d'expertise, campagnes conjointes de vaccination.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



En complément de ces axes, des STAFFs santé-social, **des échanges de pratiques professionnelles, des formations à destination des professionnels et des conférences** viendront rythmer la semaine. Les porteurs de projets sont invités à se positionner pour organiser et animer ces temps forts, en lien avec les acteurs des deux rives.

Une attention particulière sera portée aux projets présentant une véritable dimension transfrontalière, reposant sur une coopération entre des acteurs guyanais et brésiliens ou sur des interventions d'équipes locales de l'autre côté du fleuve.

Un temps fort de la Semaine de la santé transfrontalière sera consacré au **vendredi 4 décembre 2026**, à l'occasion de la cérémonie officielle de clôture de l'évènement. Les porteurs de projets sont vivement encouragés à proposer des actions emblématiques qui pourront être valorisées lors de cette journée, en cohérence avec les thématiques prioritaires définies dans la feuille de route.

Dans la continuité des éditions précédentes, l'association IDSanté apportera un appui opérationnel à l'Agence Régionale de Santé de Guyane pour la coordination de l'évènement. **Les porteurs de projets sont invités à prendre contact avec l'ARS et l'association IDSanté afin d'échanger sur leurs propositions d'actions et d'en faciliter la coordination.**

Public cible : Tout Public.

3- Critères d'éligibilités

Les acteurs intéressés (structures de santé, associations, collectivités, établissements scolaires, ONG, etc.) sont invités à proposer des actions transfrontalières ou binationales associant des partenaires et des publics des deux rives du fleuve Oyapock.

Les actions proposées pourront se dérouler :

- En amont (dernier trimestre 2026) pour initier la dynamique. Pendant la SSTF (**30 novembre au 4 décembre 2026** pour Saint-Georges / Oiapoque, et **du 7 au 9 décembre** pour Camopi / Vila Brasil), avec un temps fort lors du vendredi 4 décembre 2026.

Un comité de sélection binational étudiera les propositions afin de garantir leur cohérence avec les orientations stratégiques et leur pertinence pour les populations concernées.

Les candidatures devront impérativement :

- Respecter les principes et valeurs de la promotion de la santé.
- S'inscrire dans le réseau local et bilatéral afin de favoriser les partenariats et la complémentarité des actions.
- S'articuler avec la coordination générale de l'évènement, dans un souci de cohérence et d'impact, aussi bien auprès des publics bénéficiaires qu'auprès du réseau d'acteurs impliqués

Cet appel à candidature s'adresse ainsi à tous les acteurs du soin, de l'éducation, de l'action sociale, de l'insertion ou de la promotion de la santé présents à Saint-Georges, Camopi, Trois sauts, Trois palétuviers, Ouanary, Oiapoque et du Centre littoral, susceptibles de pouvoir bénéficier d'un financement de l'Agence Régionale de Santé de Guyane.

Cela recoupe les structures dotées de la personnalité morale :

- **De droit privé à but non lucratif (associations) ou à but lucratif ayant une mission de service public ;**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- De droit public (établissement public de santé, établissement public local d'enseignement, collectivités locales et leurs établissements publics) ;
- Les associations ayant une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'ARS Guyane peuvent également répondre à cet appel à candidatures ;
 - Les ONG ou structures associatives brésiliennes (privées et publiques) à condition qu'elles présentent un projet en consortium avec un promoteur français.

Les structures intéressées sont invitées à soumettre leur projet avant le 30 septembre 2026. Le dossier de présentation du projet devra impérativement comporter :

- La thématique investie avec des éléments contextuels ;
- Les objectifs des actions ponctuelles ;
- Le public cible et les modalités de recrutement de ce public ;
- Le lieu et la durée de l'action ;
- Les partenaires associés ;
- Le budget détaillé de l'action ;
- Les moyens mobilisés et notamment en ressources humaines ;
- Les critères d'évaluation ;
- Leur capacité à mobiliser la communauté et à générer des résultats concrets ;
- Intégrer quand cela est nécessaire, une approche communautaire.

4- Critères d'exclusion

- Dépenses d'investissement sans rapport direct et immédiat avec l'action ;
- Dépenses de personnel n'intervenant pas dans l'action ;
- Caractère contestable de l'éthique du projet ;
- Actions qui s'inscrivent au-delà de la semaine transfrontalière (30 novembre au 9 décembre 2026) ;
- Les projets qui ne concernent pas les territoires cibles.

5- Dépôts des candidatures

Les candidatures doivent être transmises – impérativement au format numérique/dématérialisé – à l'Agence Régionale de Santé de Guyane via la plateforme STARFIR en cliquant sur le lien suivant et en sélectionnant le cadre de financement « appel à projet », « Semaine de la Santé transfrontalière 2026 » :

<https://www.stars-fir.fr/>

Pour les Communes de l'Intérieur / Communes isolées :
Vous avez possibilité de déposer votre demande de subvention.

Date limite du dépôt des dossiers : 30/09/2026

à l'Agence Régionale de Santé de Guyane en transmettant le dossier CERFA n°12156*05 aux adresses mails suivantes :

coline.laporte@ars.sante.fr
alexandra.cossio@ars.sante.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



6- Financements

Cet appel à candidatures relève du financement du Fonds d'intervention régional sur les crédits fléchés dans le cadre de la coopération transfrontalière et le désenclavement des Communes de l'Intérieur.

Si le financement des actions vous est accordé, l'ARS Guyane vous adressera par courriel une convention de financement à renvoyer signée puis versera la subvention selon les termes de celle-ci. S'il n'est pas accordé, l'ARS vous en informera par courrier électronique.

7- Instruction des dossiers :

Tout dossier reçu dans le cadre de cet appel à candidatures sera instruit. Ces dossiers seront présentés en commission pour étude et validation. Les institutions partenaires invités à cette commission sont : Sous-préfecture de Saint-Georges-de-l'Oyapock, mairies, grand conseil coutumier, collectivité territoriale de Guyane. Les candidatures soumises par tout autre biais et hors délais ne seront pas examinées.

Contacts pour plus d'informations :

Mme Coline Laporte

Référente Territoriale Centre littoral / Est Guyanais

Chargée de la coopération transfrontalière Guyane-Brésil

Direction des Territoires et de la Stratégie

coline.laporte@ars.sante.fr

Tél : 05.94.25.72.76 / 0694 23 28 14

Mme Alexandra Cossio

Référente Territoriale Communes de l'intérieur

Direction des Territoires et de la Stratégie

alexandra.cossio@ars.sante.fr

Tél : 05.94.25.72.40 / 0694 25 01 84

Mr Vincent Hodoul

Coordinateur de l'association IDsanté - site Saint-Georges de l'Oyapock

Les porteurs de projets sont invités à mettre en copie l'association IDsanté dans leurs échanges relatifs à l'appel à candidature, notamment pour toute question, manifestation d'intérêt ou coordination des actions proposées.

hodoul.vincent@idsante.eu

0694 37 12 48